

Devoir audio / vidéo

Il est désormais possible de demander aux étudiant·e·s de créer un enregistrement audio ou vidéo. Il est ensuite possible pour l'enseignant·e d'utiliser les fonctionnalités du Devoir de Moodle pour évaluer cette production (grille d'évaluation, barèmes, etc.). Il est de plus possible d'utiliser les fonctionnalités de REC·UNIL sur les audios ou vidéos rendus afin d'y apporter des annotations temporelles.

Mise en place

Créer une activité Devoir avec les paramètres suivants :

- Type de remise : texte en ligne ; pas de nombre maximal de mots
- Type de feedback : feedback par commentaires

✓ Types de remise

Types de remise Remises de fichiers ? Texte en ligne ?

Nombre maximal de mots ? Activer

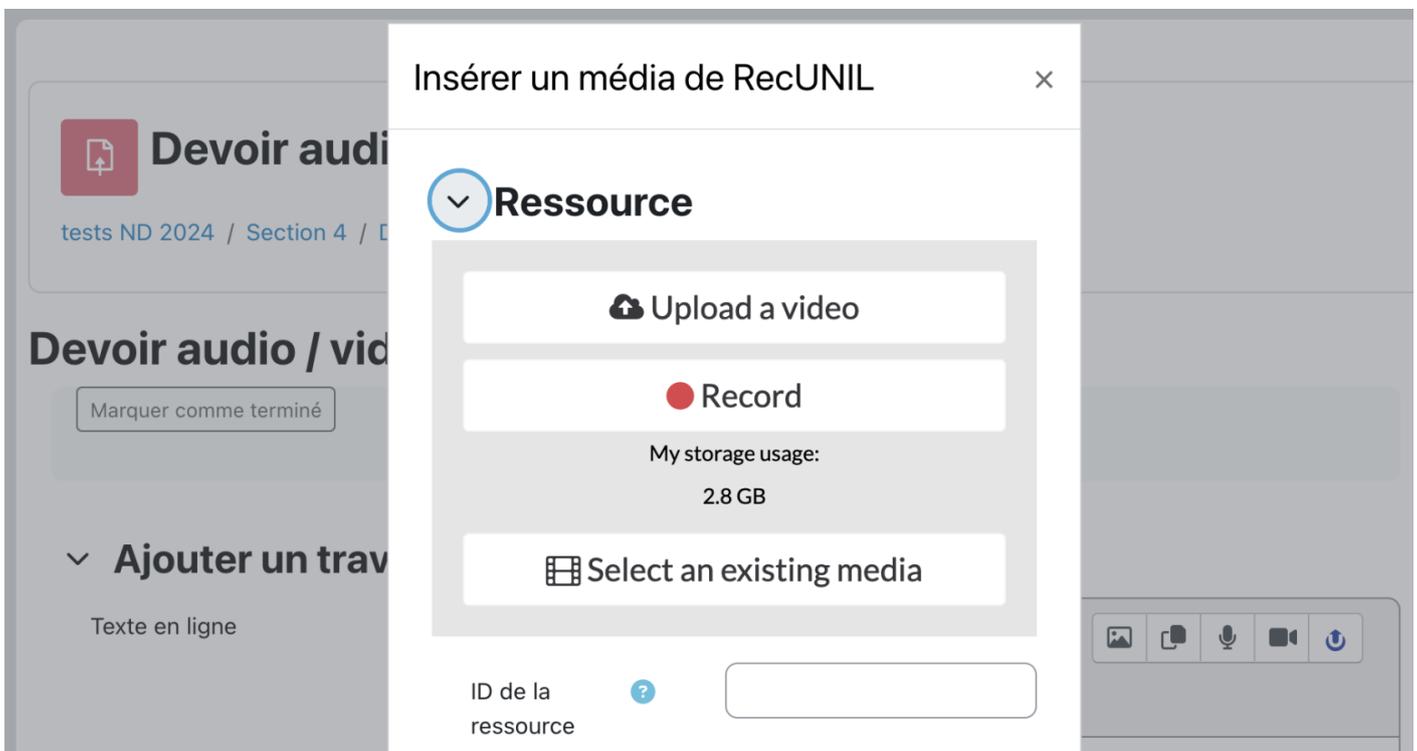
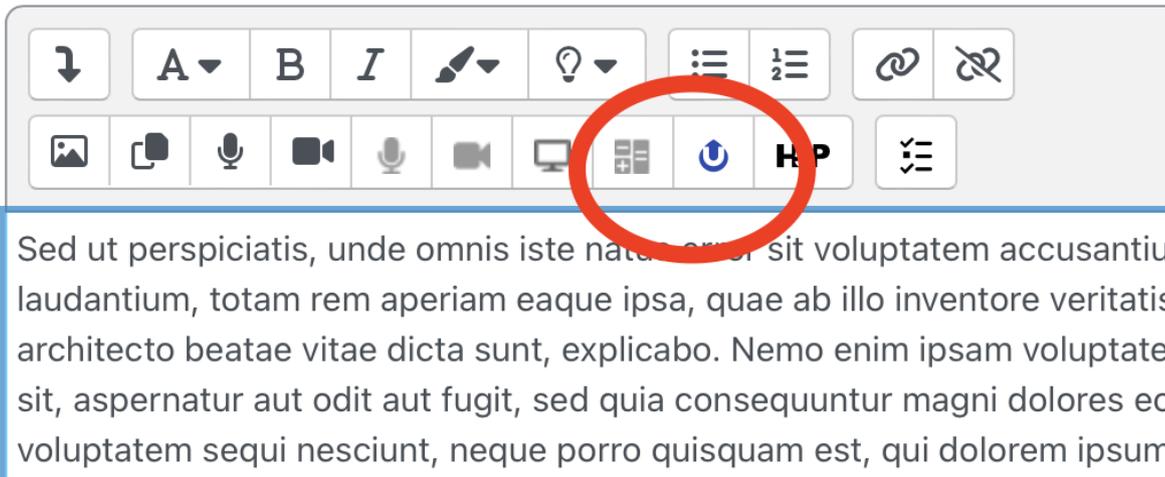
✓ Types de feedback

Types de feedback Feedback par commentaires ? Annotation PDF ? Annotation PDF avancé ?
 Fichiers de feedback ? Formulaire d'évaluation hors ligne ?

Commentaire en ligne ?

Utilisation par l'étudiant·e

L'étudiant·e ajouter un travail via l'éditeur texte de Moodle, en utilisant le bouton RecUNIL :

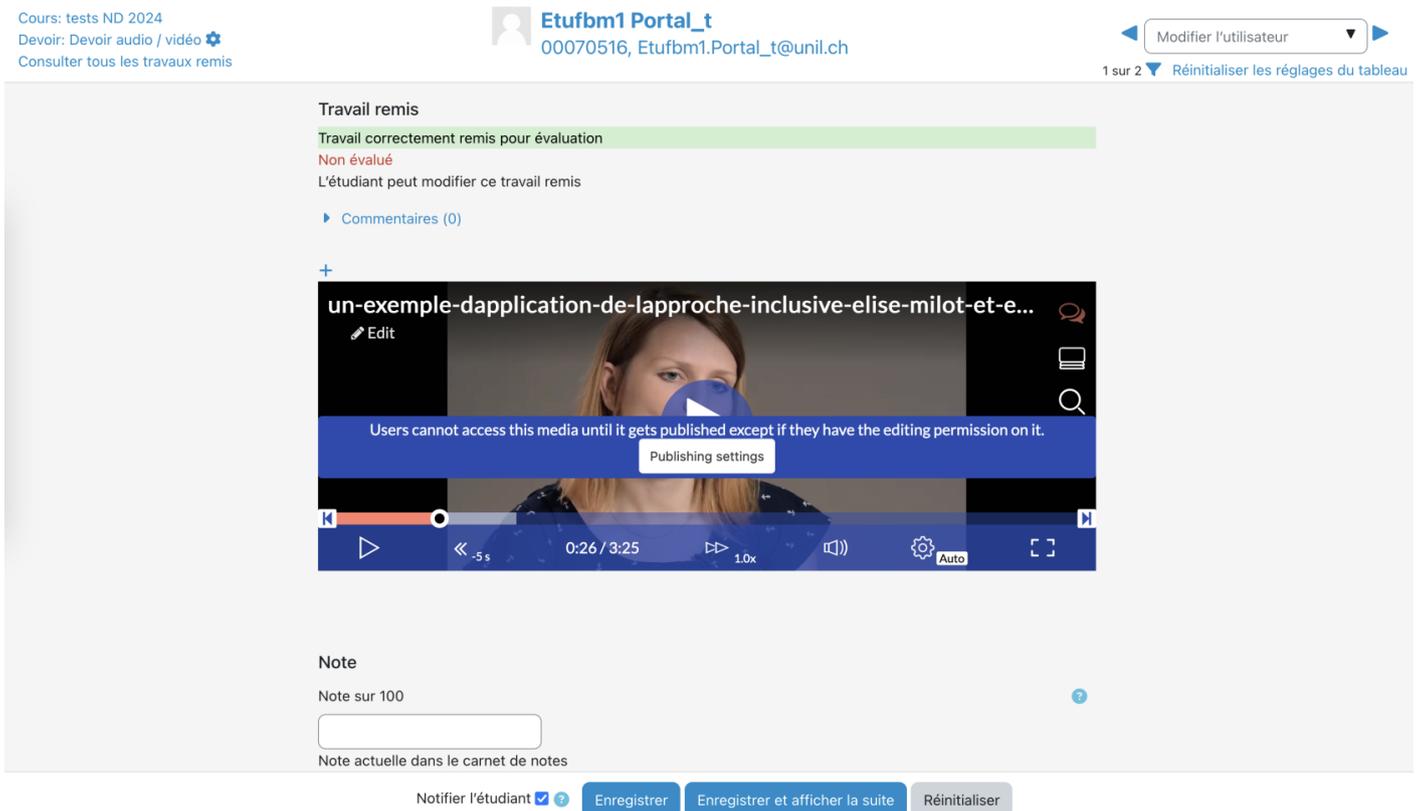


L'étudiant·e peut déposer un fichier préexistant sur REC·UNIL, sélectionner un fichier local de l'ordinateur utilisé, ou enregistrer directement (navigateur Chrome uniquement).

Il lui est aussi possible d'ajouter des commentaires avant ou après la vidéo, directement dans la zone de texte.

Revue et évaluation par l'enseignant·e

Cette partie se fait comme habituellement dans le Devoir Moodle :



The screenshot shows a Moodle submission interface. At the top left, it indicates 'Cours: tests ND 2024' and 'Devoir: Devoir audio / vidéo'. The user is identified as 'Etufbm1 Portal_t' with ID '00070516'. A 'Modifier l'utilisateur' dropdown is visible. The submission status is 'Travail remis' with a green bar indicating 'Travail correctement remis pour évaluation' and 'Non évalué'. A message states 'L'étudiant peut modifier ce travail remis' and there are 'Commentaires (0)'. A video player is embedded with the title 'un-exemple-dapplication-de-lapproche-inclusive-elise-milot-et-e...'. A blue error message reads: 'Users cannot access this media until it gets published except if they have the editing permission on it.' Below the video is a 'Note' section with a 'Note sur 100' input field and a 'Note actuelle dans le carnet de notes' label. At the bottom, there are buttons for 'Notifier l'étudiant', 'Enregistrer', 'Enregistrer et afficher la suite', and 'Réinitialiser'.

Note : un fichier audio sera affiché comme une vidéo mais avec un écran noir.

Pour utiliser l'interface d'annotation, il est préférable de passer la vidéo en mode plein écran. Utiliser alors les options de REC·UNIL pour ajouter des commentaires ou liens, pièces jointes, etc. temporels. Pour ce faire, utiliser le volet de droite "Commentaires..." (schématisé par deux phylactères).

Une barre verticale bleue apparaît alors dans la ligne de temps indiquant qu'une annotation (commentaire ou autre type) existe sur un instant donné de la vidéo.

Note : Il est préconisé d'utiliser le Feedback par commentaires de Moodle pour indiquer à l'étudiant·e d'aller voir les commentaires spécifiques dans la vidéo elle-même :

Note

Note sur 100

75

Note actuelle dans le carnet de notes

Non évalué

Feedback par commentaires



A ▼

B

I

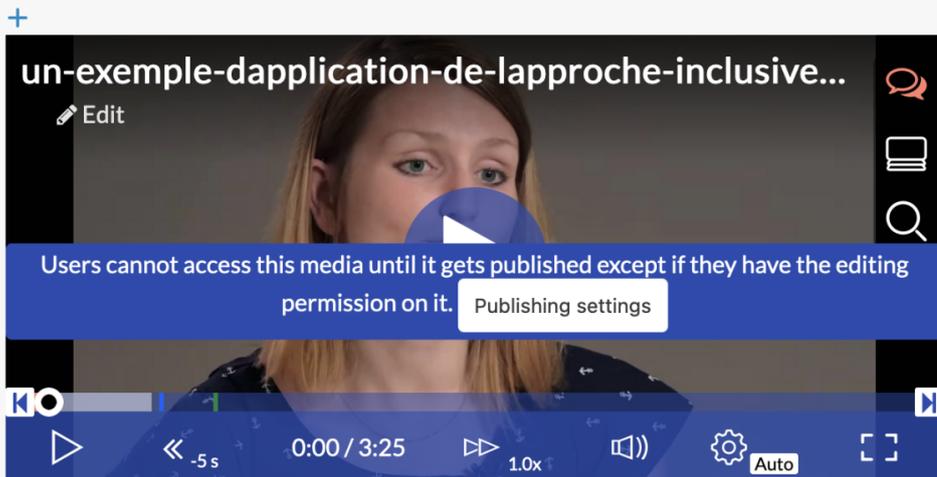


[aller voir les commentaires spécifiques dans la vidéo elle-même](#)

Relecture des commentaires par l'étudiant·e

En allant revisiter le Devoir noté, le feedback Moodle indique les commentaires généraux de l'enseignant·e, ainsi que le fait que des commentaires temporels existent sur la vidéo :

Texte en ligne



Feedback

Note 75,00 / 100,00

Évalué le jeudi 21 mars 2024, 11:05

Évalué par tt test ND test ND

Feedback par commentaires

[aller voir les commentaires spécifiques dans la vidéo elle-même](#)

En utilisant le volet de droite "Commentaires..." (schématisé par deux phylactères), il est alors possible de voir le détail des commentaires et annotations temporels.

Révision #2

Créé 27 mai 2025 12:32:24 par Léane Vota

Mis à jour 27 mai 2025 12:33:45 par Léane Vota